

Texte intégral du communiqué conjoint maroco-tunisien

Voici la traduction du communiqué conjoint maroco-tunisien rendu public dimanche à l'occasion de la visite officielle de SM le Roi Mohammed VI en République de Tunisie :

"En consécration des liens de fraternité maroco-tunisienne et des relations séculaires et distinguées unissant les deux pays et peuples frères, et en réponse à l'invitation de son excellence, le Docteur Mohamed Moncef Merzouki, Président de la République tunisienne, Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Royaume du Maroc, a effectué une visite officielle en Tunisie du 30 mai au 1er juin 2014.

Lors de cette visite, Sa Majesté le Roi était accompagné de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid.

Dans un climat empreint d'un esprit de fraternité et d'entente, Sa Majesté le Roi et son excellence le Président de la République ont eu une série d'entretiens portant sur les relations maroco-tunisiennes et les moyens de les raffermir et les développer davantage, outre un échange de vues sur les questions maghrébines, arabes, régionales et internationales d'intérêt commun. Ces entretiens ont reflété la convergence de vues des deux pays sur ces questions.

Les deux dirigeants ont, dans ce cadre, mis l'accent sur l'importance qu'ils accordent à la poursuite de l'action commune afin de hisser les relations bilatérales à des niveaux élevés et leur conférer une dimension stratégique sur tous les plans et ce, à travers la consolidation des consultations régulières entre les deux parties et la mise en place de partenariats agissants et équilibrés jetant les bases de perspectives d'avenir prometteuses, sur la voie de la réalisation d'une complémentarité et d'une harmonie garantissant une exploitation optimale des potentialités économiques des deux pays.

Sa Majesté le Roi et son excellence le Président ont exprimé leur profonde satisfaction du niveau distingué atteint par les relations maroco-tunisiennes. Ils ont mis en avant leur ferme volonté à œuvrer pour raffermir, enrichir et diversifier davantage la coopération bilatérale de manière à répondre aux aspirations des deux peuples frères, concrétiser le progrès et la prospérité dans les deux pays et favoriser des liens solides et exemplaires servant d'affluent majeur au processus d'intégration maghrébine.

Son excellence le Président s'est félicité des réalisations avant-gardistes accomplies par le Maroc frère aux plans politique et en matière de développement grâce à la sage conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lesquelles réalisations ont été illustrées par le processus de réformes et de modernisation que connaît le Royaume, à la faveur d'une approche intégrée et graduelle, lancé depuis plusieurs années et qui a été couronné par l'adoption d'une nouvelle Constitution, qui a fait l'unanimité du peuple marocain lors du référendum du 1er juillet 2011.

Son excellence le Président s'est également félicité des réformes profondes et structurelles que conduit Sa Majesté le Roi Mohammed VI sur la voie de la consolidation du processus démocratique dans le Royaume du Maroc, de la consécration des principes et de la culture des droits de l'Homme et du lancement de grands chantiers économiques et de développement à même de réaliser le progrès économique et social du peuple marocain frère.

Son excellence le Président de la République a salué l'expérience marocaine en matière de justice transitionnelle, soulignant l'intérêt que porte la Tunisie à cette expérience et sa volonté de s'en

inspirer dans le cadre de la mise en place de "l'Instance de la liberté et de la dignité" et de la garantie du succès du processus de la justice transitionnelle en Tunisie.

Partant de l'intérêt particulier que Sa Majesté le Roi n'a eu de cesse d'accorder aux relations fraternelles et historiques avec la Tunisie sœur, le Souverain a souligné l'entière disposition du Maroc à soutenir la Tunisie pour le parachèvement du processus de transition démocratique. De même, Sa Majesté le Roi a salué les réalisations importantes de la Tunisie sur la voie de la transition démocratique qui a atteint son ultime étape, se félicitant des résultats du dialogue national et de l'esprit de consensus qui a prévalu dans l'adoption de la nouvelle Constitution tunisienne qui a jeté les bases de l'Etat de droit, consacré l'identité civilisationnelle et répondu aux exigences de l'ouverture et de la modernité.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a également salué l'élection des membres de la Haute instance indépendante chargée des élections et l'adoption du code électoral, à même de créer un climat propice à la mise en œuvre des échéances électorales et au parachèvement de la phase de transition.

Les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur souci de veiller à une bonne préparation de la 18-ème session de la Haute Commission mixte prévue le 2ème semestre de l'année en cours, appelant à la proposition de nouvelles initiatives visant à enrichir le contenu de la coopération bilatérale et à la mise en place de programmes d'action aux objectifs et mécanismes bien définis, à la lumière des résultats importants de la visite de Sa Majesté le Roi en Tunisie, tout en tenant compte des priorités de l'heure ainsi que des besoins et potentialités des deux pays, en allant dans le sens de tirer profit de l'accord de libre-échange signé en mars 1999 et l'accord d'Agadir signé le 25 février 2004, avec ce qu'il offre comme opportunités réelles pour l'établissement de partenariats efficaces au sein de la zone de libre-échange arabo-méditerranéenne.

Les deux dirigeants se sont félicités des résultats du "Forum économique maroco-tunisien", tenu à l'occasion de la visite de Sa Majesté le Roi en Tunisie. Conscients du rôle important et croissant du secteur privé des deux pays en soutien aux efforts conjoints visant le développement du volume des échanges commerciaux et des opportunités d'investissement et de partenariat dans les deux pays, Sa Majesté le Roi et son excellence le Président ont souligné l'importance de tenir ce forum de façon régulière et en alternance dans les deux pays, ainsi que la nécessité d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ses recommandations à travers de nouvelles approches pour un partenariat équilibré et solidaire, afin que ce secteur puisse contribuer à la réalisation du développement escompté dans l'intérêt mutuel des deux pays.

Dans ce contexte, les deux Chefs d'Etat ont souligné l'importance du rôle du secteur privé dans les deux pays dans l'établissement de partenariats économiques à portée stratégique afin de mettre à profit les potentialités économiques disponibles dans les deux pays au niveau du monde arabe, la Méditerranée et l'Afrique.

Conscients de l'ampleur des défis sécuritaires actuels et des diverses menaces qui guettent la région, à la lumière de l'aggravation du phénomène du terrorisme, du crime organisé transfrontaliers et de l'immigration illégale, Sa Majesté le Roi et Son excellence le Président ont souligné l'importance d'intensifier la coopération, la coordination et l'échange d'expériences et d'informations entre les organismes compétents des deux pays et de poursuivre les efforts déployés, tant au niveau bilatéral, maghrébin que régional, afin de contenir les répercussions de ces phénomènes dangereux et d'agir

en vue de réunir les conditions nécessaires pour assurer la sécurité et la stabilité dans la région maghrébine.

Traduisant le souci de Sa Majesté le Roi et de son frère, son excellence le Président, de renforcer et de consolider l'édifice maghrébin, les deux dirigeants ont réaffirmé leur attachement à l'Union du Maghreb arabe en tant que choix stratégique, et réitéré leur détermination à œuvrer avec les autres pays maghrébins frères afin de tenir le sommet maghrébin, en Tunisie, avant la fin de l'année 2014, conformément aux décisions de la 32-ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union, tenue le 9 mai 2014 à Rabat, tout en soulignant la nécessité d'une bonne préparation de ce sommet afin qu'il soit une étape décisive pour donner un nouvel élan à la marche de l'intégration maghrébine vers davantage de complémentarité et de solidarité entre les pays de la région, à travers la réforme du système de l'Union, de manière à permettre l'établissement d'un groupement régional solidaire, fort et agissant dans son environnement arabe, africain, méditerranéen et international, au service des aspirations des peuples du Maghreb à la sécurité, la prospérité et à une vie digne.

Les deux Chefs d'Etat ont souligné l'importance qu'ils accordent à la poursuite du renforcement et du raffermissement des liens de fraternité et de solidarité entre les Etats maghrébins et à la consécration de la tradition de coordination et de concertation constructive intermaghrébine, à même de consolider les fondements de l'Union du Maghreb arabe et lui permettre de surmonter les obstacles qui entravent sa redynamisation.

Evoquant les questions relatives aux droits de l'Homme dans leurs dimensions universelle et globale, Sa Majesté le Roi et son excellence le Président ont insisté sur l'échange des expériences en matière de réforme et de modernisation du système juridique et judiciaire dans les deux pays, en conformité avec les dispositions et principes des nouvelles constitutions du Maroc et de la Tunisie, et d'être en phase avec les nobles objectifs consacrés par les conventions internationales des droits de l'Homme.

Les deux dirigeants ont insisté sur l'importance du rôle des composantes de la société civile dans le renforcement et le raffermissement des relations entre les deux peuples et les deux pays frères.

S'agissant des développements de la situation dans la Libye sœur, Sa Majesté le Roi et son excellence le Président de la République ont exprimé leur vive préoccupation face aux derniers événements et leurs répercussions sur la sécurité et la stabilité de ce pays frère et des pays du voisinage, et souligné la nécessité de parvenir à une solution politique à la crise libyenne qui met un terme à l'effusion du sang des frères libyens.

Les deux dirigeants ont, en outre, exprimé leur soutien à l'instauration d'un dialogue national réunissant les différentes sensibilités politiques libyennes afin de trouver une solution politique consensuelle à la crise en Libye.

Les deux Chefs d'Etat ont également réaffirmé la disposition de leurs pays à fournir toutes les formes d'aide et de soutien à la Libye pour relever les défis qu'impose la phase de transition en Libye, et préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale de ce pays maghrébin frère et garantir sa sécurité et sa stabilité. Ils ont également exprimé la disposition des deux pays à mettre leur expertise dans tous les domaines à la disposition de la Libye sœur pour l'aider à l'édification des institutions, à la consolidation des compétences et à la réalisation de la réconciliation nationale et de la justice transitionnelle, jusqu'à ce que le peuple libyen frère réussisse à réaliser ses aspirations.

D'autre part, les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé leur plein soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour récupérer tous ses droits nationaux légitimes et établir son Etat indépendant avec Al-Qods Acharif comme capitale, et lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités et œuvre pour trouver rapidement une solution juste, globale et durable à cette question, de manière à assurer la paix et la sécurité de la région et à garantir au peuple palestinien les conditions de sécurité, de stabilité et d'une vie digne.

Ils ont aussi salué l'accord de réconciliation nationale interpalestinienne qui a été signé par les mouvements du Fatah et du Hamas, le 23 avril 2014, et formé le vœu que cet accord contribue à la consolidation de l'unité du rang palestinien et serve sa juste cause.

Dans ce contexte, son excellence le président, le Docteur Mohamed Moncef Merzouki a salué les efforts louables et constants déployés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, afin de préserver l'identité de la ville d'Al-Qods et son cachet civilisationnel arabo-islamique et contrecarrer toutes les tentatives visant sa judaïsation et l'altération de son cachet historique et ce, grâce aux programmes et projets supervisés par Bayt Mal Al-Qods.

S'agissant de la situation en Syrie sœur, Sa Majesté le Roi et son excellence le Président ont fait part de leur solidarité totale avec le peuple syrien pour la réalisation de ses aspirations légitimes à la liberté, la dignité et la démocratie, et appelé à la nécessité d'assurer l'acheminement des aides humanitaires à ceux qui en ont besoin. Les deux dirigeants ont réitéré leur soutien à tous les efforts consentis pour mettre fin à l'effusion du sang dans ce pays frère et trouver une solution politique à la crise syrienne garantissant le respect de l'intégrité territoriale de la Syrie et l'unité de son peuple.

Conscients de l'importance du voisinage africain des pays de l'Union du Maghreb Arabe, particulièrement la région du Sahel et du Sahara, et au regard de l'ampleur des défis sécuritaires auxquels les pays des deux régions sont confrontés, les deux Chefs d'Etat ont souligné l'importance de contribuer à la mise en place des fondements du développement durable dans la région du Sahel et du Sahara pour y garantir la sécurité et la stabilité. Dans ce sens, ils ont appelé à davantage de coordination pour circonscrire les activités des groupes terroristes et des réseaux du crime organisé.

A l'occasion de la visite officielle de Sa Majesté le Roi en Tunisie, l'Assemblée nationale constituante a tenu une séance extraordinaire au cours de laquelle le Souverain a prononcé un discours dans lequel Il a renouvelé Ses félicitations au peuple tunisien pour les réalisations accomplies sur la voie de la transition démocratique dans le cadre de la concorde nationale, en particulier l'adoption de la nouvelle Constitution.

Sa Majesté le Roi a réaffirmé la disposition du Royaume du Maroc à continuer de soutenir la Tunisie sœur pour le parachèvement de son processus de transition démocratique et la consolidation de ses institutions pérennes. Le Souverain a également exposé Sa vision d'un "nouvel ordre maghrébin" tourné vers l'avenir et s'appuyant sur une approche constructive qui répond aux préoccupations sécuritaires et aux nécessités économiques et réalise les ambitions des générations actuelles et futures.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a également reçu le Chef du gouvernement tunisien, M. Mehdi Jomâh qui a réitéré au Souverain l'intérêt et l'importance qu'accorde la Tunisie au raffermissement et la consolidation des relations tuniso-marocaines privilégiées. A cette occasion, le Chef du

gouvernement a réaffirmé la détermination de la République tunisienne à poursuivre la consolidation des relations de coopération dans différents domaines avec le Royaume du Maroc pour qu'elles soient érigées en un modèle et un pilier fondamental susceptible d'activer l'Union du Maghreb Arabe.

Lors de cette visite, Sa Majesté le Roi et son frère son excellence le Président de la République ont présidé une cérémonie officielle qui a été marquée par la signature d'accords, de protocoles et de programmes d'action entre les deux pays qui concernent en particulier les secteurs économique, industriel, financier, sécuritaire, culturel, touristique, du transport, de l'environnement, de la recherche scientifique, de la formation des cadres et la coopération entre l'Académie et l'Institut diplomatiques, outre le partenariat entre les opérateurs économiques et le secteur privé dans les deux pays.

Au terme de cette visite, Sa Majesté le Roi a fait part au Président de la République, le Docteur Mohamed Moncef Merzouki, et au peuple tunisien frère de Ses vifs remerciements et sa profonde gratitude pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux. Sa Majesté le Roi a réitéré ses vœux à la Tunisie, direction, gouvernement et peuple, de davantage de progrès et de prospérité".